



Union Nationale des Syndicats Autonomes

M. Jean-Pierre FARANDOU
Président du Groupe Public Unifié SNCF
2, Place aux Etoiles
93633 La Plaine St Denis Cedex

Paris, le 29 février 2024

Nos Réf. : 20240229 °32

Monsieur le Président,

Le 27 juin 2023 l'UNSA-Ferroviaire vous déposait une DCI concernant la prime d'intéressement 2022.

Vous n'êtes pas sans savoir que des rumeurs commencent à circuler dans les différentes SA/SAS sur les différents montants qui pourraient être versés aux cheminotes et cheminots du GPU.

Dans une période et un contexte très difficile pour les salariés de la SAS Fret, je me permets de vous adresser la présente lettre afin de porter à votre connaissance l'engagement exceptionnel dont on fait preuve les salariés de notre entreprise au cours de cette année. Leur dévouement et leur travail acharné ont grandement contribué aux résultats positifs que nous avons obtenus.

Afin de reconnaître et de récompenser l'investissement et les efforts fournis par l'ensemble des cheminotes et cheminots, je sollicite votre bienveillance pour l'octroi d'un complément d'intéressement.

Cette mesure permettrait non seulement de valoriser le travail des salariés, mais aussi de renforcer leur motivation et leur engagement en cette année où la discontinuité économique de l'entreprise est omniprésente tant dans la vie professionnelle que personnelle des agents de Fret.

Je reste convaincu que la mise en place d'un tel complément d'intéressement serait bénéfique pour l'ensemble des agents et contribuerait à renforcer la cohésion et la dynamique de notre entreprise.

Il est difficile d'envisager un versement d'une prime d'intéressement d'environ 50 euros pour les agents de Fret alors que certaines SA dépasseront les 1000 euros.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Didier MATHIS
Secrétaire Général de l'UNSA-Ferroviaire.